

# Dose le son 2019

Concerts  
pédagogiques  
pour la  
prévention  
des risques  
auditifs



Soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction Régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement (DREAL),

Soutenu par les Conseils Départementaux de l'Ain, de l'Ardèche, de l'Isère, de la Loire, de la Savoie, de la Drôme, et de la Haute-Savoie.

Soutenu par la Métropole du Grand Lyon et la Ville de Grenoble.

Piloté par  
Grand Bureau  
**GRAND BUREAU**



En partenariat avec les scènes de musiques actuelles, les Rectorats des Académies de Lyon, Grenoble, et Clermont Ferrand, l'association AGI-SON - Agir pour une bonne gestion sonore et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

# Objectifs

## Des concerts pour la prévention de la santé auditive

Les concerts pédagogiques « Dose le son ! » sensibilisent les adolescents à la préservation de leur audition dans leur pratique et écoute répandues de musiques amplifiées.

➤ En alliant le plaisir de l'écoute à fort volume sonore, au développement d'une gestion individuelle du temps d'exposition, Dose le son s'inscrit dans une démarche de responsabilisation de chacun face à la gestion du risque.

## Nous vous proposons un partenariat éducatif

Le concert du groupe régional, reposant sur principe interactif et pédagogique d'animation, est un spectacle qui alterne morceaux, vidéos, prises de paroles, quizz, etc. Il est centré autour de quelques messages clés, et illustre la thématique.

➤ Les équipes pédagogiques s'engagent à mener un travail avec leurs élèves en aval et en amont du concert, pour délivrer les connaissances « de base » autour de la prévention des risques auditifs.

## Découvrir de nouveaux horizons artistiques



Illustration  
Chispun Sound System

« Dose le son ! » est l'occasion de découvrir des groupes régionaux et de nouvelles esthétiques musicales.

➤ Après Maestro et Mr Orange & The Cosmic Crew de 2015 à 2018, deux nouveaux groupes ont été retenus en 2019 : [Chispun Sound System](#) et [Enlarge Your Monster](#)

## Faire l'expérience d'un concert live!

Avec « Dose le son ! », les élèves fréquentent un lieu culturel de proximité à travers l'un des 22 lieux programmés sur les 12 départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes (cf. calendrier prévisionnel pour les dates et lieux de concerts).

➤ Ils font ainsi l'expérience d'un concert « live » et ont un aperçu de ce que peuvent être les métiers du spectacle.

# Fonctionnement et réservation

## Gratuité des concerts

L'intervention des artistes et les frais de salles sont pris en charge dans le cadre du dispositif régional.

➤ Seuls les frais de transport des élèves sont à la charge des établissements.

## Date et processus de réservation

➤ L'inscription des élèves et de leurs accompagnateur.trice.s est à effectuer par une personne de chaque établissement scolaire, entre le 2 et le 15 septembre 2019, sur la plateforme de réservation en ligne (Weezevent.com - le lien privé vous sera communiqué par mail fin août 2019 au plus tard).

## Quotas par établissement

En raison du fort succès que rencontre ce dispositif, nous limitons le nombre de participants par établissement scolaire, par séance, pour les lieux de concerts les plus sollicités.

➤ Les concerts sont réservés à la classe d'âge 13 - 18 ans (de la 4ème à la Terminale).

## Attention, moins de concerts en 2019

2019 est une année de renouvellement des groupes et de leurs spectacles. Le coût de la création des spectacles entraîne une réduction budgétaire allouée à la programmation des concerts.

➤ Cette année, il y aura donc 50% de séances de concerts en moins.

# Déroulement et Engagements

## Qui peut bénéficier des concerts ?

Toute structure éducative (lycée, collège, CFA, mission locale, école de musique...) peut bénéficier d'une ou plusieurs séances qui durent chacune 1h30.

➤ Sous réserve du nombre de places disponibles.

➤ Une personne relais devra être nommée au sein des équipes pédagogiques de votre structure éducative afin d'assurer le lien avec le coordinateur du dispositif et relayer l'information dans l'établissement auprès des élèves et des enseignants concernés.

➤ Vous vous inscrivez en ligne début septembre via une plateforme de réservation, qui vous générera un récapitulatif.

## Convention et engagements

➤ Une convention sera ultérieurement envoyée par mail auprès de la personne relais et devra être signée avant la venue des élèves au(x) concert(s). C'est cette convention qui confirme votre participation.

➤ Une réunion de préparation obligatoire seulement pour les nouveaux établissements participants sur les contenus et objectifs du spectacle sera organisée dans la salle de concert en septembre ou octobre à l'attention des équipes pédagogiques (cf. calendrier prévisionnel pour les dates de réunion). Une mallette pédagogique sera distribuée à cette occasion pour permettre aux enseignants de travailler et sensibiliser les élèves en amont ou en aval du concert.

➤ L'établissement s'engage à participer aux actions d'évaluation du dispositif par un questionnaire en ligne à destination des élèves et des accompagnateurs.

➤ Des pénalités seront appliquées aux établissements scolaires qui n'honorent pas leurs inscriptions.

# Informations pratiques



## Fin Août

Envoi du lien de réservation par email à tous les établissements scolaires.

## Du 2 au 15 septembre 2019

Réservations à effectuer sur la plateforme de réservation en ligne.

## Votre contact

Equipe de Grand Bureau  
07 81 48 17 39  
doseleson@grandbureau.fr